



HAL
open science

Hypothèse d'un continuum entre les adjectifs “ modaux ” et les adjectifs qualificatifs

Mathilde Salles

► **To cite this version:**

Mathilde Salles. Hypothèse d'un continuum entre les adjectifs “ modaux ” et les adjectifs qualificatifs. L'information grammaticale, 2001, 88, pp.23-27. 10.3406/igram.2001.2725 . hal-02143876

HAL Id: hal-02143876

<https://normandie-univ.hal.science/hal-02143876>

Submitted on 29 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Hypothèse d'un continuum entre les adjectifs « modaux » et les adjectifs qualificatifs

Mathilde Salles

Citer ce document / Cite this document :

Salles Mathilde. Hypothèse d'un continuum entre les adjectifs « modaux » et les adjectifs qualificatifs. In: L'Information Grammaticale, N. 88, 2001. pp. 23-27.

doi : 10.3406/igram.2001.2725

http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_2001_num_88_1_2725

Document généré le 16/10/2015

HYPOTHÈSE D'UN CONTINUUM ENTRE LES ADJECTIFS « MODAUX » ET LES ADJECTIFS QUALIFICATIFS

Mathilde SALLES

Cet article est consacré aux adjectifs dont la place détermine un sens particulier, c'est-à-dire aux adjectifs qui, du moins avec certains substantifs, n'autorisent aucune relation de paraphrase entre leur position prénominale et leur position postnominale. Ainsi, *une ancienne armoire* n'est pas *une armoire ancienne*, *un faux prêtre* n'est pas *un prêtre faux*, *un gros fumeur* n'est pas *un fumeur gros*, etc. La question qui m'intéresse ici se résume grossièrement de la manière suivante : a-t-on affaire, dans ces exemples, au même adjectif ou à deux adjectifs différents ?

Deux grandes perspectives se dégagent dans les travaux consacrés à ces adjectifs : une perspective polysémique, voire monosémique, et une perspective homonymique.

1. PERSPECTIVES POLYSÉMIQUE ET MONOSÉMIQUE

La perspective la plus répandue est de traiter ces adjectifs comme **des adjectifs à place variable**, des adjectifs dont le sens varie en fonction de la place. Cette perspective généralement polysémique s'impose chez tous les grammairiens de la première moitié du siècle (notamment chez Clédat, Blinkenberg et Damourette et Pichon), et c'est toujours elle qui l'emporte dans les grammaires contemporaines. La différence sémantique provoquée par la place de l'adjectif s'explique alors souvent par une portée différente de la qualification opérée : alors que l'adjectif antéposé qualifie le contenu notionnel du nom, l'adjectif postposé, quant à lui, qualifie le référent visé par le SN. La *Grammaire d'aujourd'hui* (p. 38) oppose ainsi *une belle femme*, « femme en qui la féminité est belle » (qualification du contenu notionnel du nom *femme*), et *une femme belle*, « belle sans référence spécifique à son statut de femme » (qualification du référent)¹.

En fait, une telle explication devrait conduire à un traitement monosémique de l'adjectif : ce n'est pas le sens de l'adjectif qui change, c'est seulement la portée de la qualification. Et c'est effectivement en termes monosémiques que cette question est traitée par L. Waugh (1976) ou encore par P. Claudé (1981).

Selon L. Waugh, l'adjectif ne change donc pas de sens ; seule la modification est différente. Alors que, postposé, l'adjectif modifie le nom comme n'importe quel autre nom, anté-

1. Cette différence de portée est d'ailleurs considérée par la *Grammaire d'aujourd'hui* comme un facteur sémantique général et non comme un facteur sémantique particulier à ces adjectifs dont la place entraîne une modification de sens notable.

posé, il modifie non seulement le nom, mais aussi le sens lexical du nom. Ainsi dans *un menteur furieux*, pour reprendre l'un de ses exemples privilégiés, *furieux* qualifie l'individu en tant que personne en général ; alors que dans *un furieux menteur*, *furieux* caractérise l'individu « spécifiquement dans la mesure où c'est un menteur » (« specifically insofar as he is a liar », p. 89).

De la même manière, P. Claudé considère qu'il n'y a pas de différence de sens de l'adjectif, mais seulement une différence d'incidence. Dans *un furieux menteur*, l'adjectif *furieux* est incident au contenu notionnel de *menteur* ; dans *un menteur furieux*, l'adjectif *furieux* est incident à un autre nom que le nom de surface, plus précisément ici à un hyperonyme, *homme*, du nom de surface *menteur*.

2. PERSPECTIVE HOMONYMIQUE

Des adjectifs comme *ancien* dans *une ancienne armoire*, *simple* dans *un simple soldat*, *faux* dans *un faux prêtre* etc. ne sont plus traités comme des adjectifs à place variable, mais, au contraire, comme des adjectifs à place fixe, toujours antéposés. Ces adjectifs antéposés appartiennent alors à une classe distincte de celle de leurs homophones (ou du moins, souvent homophones) postposés. Cette position, soutenue notamment par J.-C. Milner (1967) et D. Maingueneau (1994a et b), s'accompagne d'une forte limitation des occurrences appartenant à cette classe : il s'agit d'une classe restreinte.

Selon J.-C. Milner (1967, 276), avec ces adjectifs, « ce qui se trouve ainsi défini, ce n'est pas l'appartenance à un sous-ensemble, mais une modalité de l'appartenance à l'ensemble². » J.-C. Milner propose alors d'appeler ces adjectifs des **adjectifs modaux**.

2. J.-C. Milner (1967, 276) oppose ainsi *une belle robe* et *une simple robe* : « L'on peut admettre sans difficulté que l'énoncé *Ceci est une belle robe* exprime que l'objet appartient à l'ensemble des robes, au sous-ensemble des belles robes, une belle robe étant une robe caractérisée par sa beauté. En revanche, par l'énoncé *Ceci est une simple robe*, on exprime que l'objet appartient à l'ensemble des robes, mais il n'y a pas de sous-ensemble des simples robes ; une simple robe en effet n'est pas caractérisée par sa simplicité, mais une robe **tout simplement**. Ce qui se trouve ainsi défini, ce n'est pas l'appartenance à un sous-ensemble, mais une modalité de l'appartenance à l'ensemble. ». L'adjectif modal *simple*, dans *une simple robe*, dénote seulement l'appartenance de l'objet à l'ensemble des robes. On dit ainsi, selon D. Slakta (1980, 384), que « l'objet a exactement les propriétés suffisantes pour être dit *robe* ».

Les arguments syntaxiques pour un traitement homonymique ne manquent pas. On soulignera, à la suite de J.-C. Milner, les particularités syntaxiques de ces adjectifs antéposés, particularités qui les distinguent radicalement de leurs équivalents homophones postposés.

1° Ces adjectifs n'acceptent pas les degrés de comparaison.

En reprenant les exemples de J.-C. Milner, on opposera l'inacceptabilité de (1) :

- (1) a. * une plus/moins simple robe
- b. * un plus/moins ancien professeur

à l'acceptabilité de (2) :

- (2) a. une robe plus/moins simple
- b. un professeur plus/moins ancien

On peut, comme le propose D. Slakta (1980), élargir ce critère au degré en général (c'est-à-dire degré de comparaison et degré d'intensité), et opposer ainsi *une très simple robe à une robe très simple.

2° Ces adjectifs refusent la coordination avec « des adjectifs ordinaires, ce qui, suivant les règles de la coordination, suffit à prouver la différence des statuts » (J.-C. Milner 1967, 275).

Les exemples suivants de D. Slakta (1980, 382) soulignent l'impossibilité de coordonner un adjectif modal (*simple*) avec un adjectif qualificatif ordinaire (*petit*) :

- (3) a. * une simple et petite robe
- b. * une petite et simple robe

3° Ces adjectifs refusent la fonction attribut.

Dans une phrase comme *cette robe est simple*, l'interprétation modale de *simple* est exclue ; il ne peut plus s'agir que d'une robe simple, c'est-à-dire d'une robe caractérisée par sa simplicité.

4° Il est impossible de « séparer les éléments du syntagme, par exemple en supprimant l'élément nominal dans une anaphore » (J.-C. Milner 1967, 276).

Des anaphores avec effacement du nom comme :

- (4) a. *Quelle robe voulez-vous ? La simple.*
- b. *C'est la simple que je veux.*
(exemples de J.-C. Milner, p. 276)

excluent, elles aussi, l'interprétation modale de *simple* ; là encore, il ne peut s'agir que d'une robe simple, c'est-à-dire d'une robe caractérisée par sa simplicité.

3. CONTRE-EXEMPLES À CES ARGUMENTS SYNTAXIQUES

Lors de l'exposé de ces particularités syntaxiques, la classe limitée envisagée par J.-C. Milner ne semble pas admettre d'exceptions. Toutefois, lorsque, plus loin, il inclut dans cette classe les adjectifs probatifs (J.-C. Milner cite *excellent*, *parfait*, *mauvais*, *vrai*, *faux*, *réel*), apparaît alors un adjectif

qui ne répond que partiellement aux particularités évoquées par Milner : l'adjectif *mauvais*. En effet, dans certains emplois qu'on peut vraisemblablement considérer comme modaux (J.-C. Milner ne donne aucun exemple d'emploi modal de *mauvais*), *mauvais* accepte certains des critères que les adjectifs modaux sont censés refuser.

Par exemple, *mauvais* dans des SN comme *un mauvais écrivain*, *un mauvais livre*, où la modalité d'appartenance à la classe est chargée d'une évaluation négative, accepte le degré, degré de comparaison ou degré d'intensité :

- (5) a. *un plus mauvais écrivain*
- b. *un très mauvais écrivain*

et ne paraît pas exclure la fonction attribut :

- (6) *Ce livre est vraiment très mauvais.*

On peut faire les mêmes remarques pour son antonyme *bon*. Le degré ne pose aucune difficulté :

- (7) *un très bon écrivain, un très bon livre*

et la fonction attribut semble possible :

- (8) *Ce livre est vraiment très bon.*

Dans d'autres emplois modaux, l'adjectif *mauvais* spécifie que les conditions d'appartenance à la classe sont mal remplies et que l'objet auquel on réfère manque de conformité, n'est pas l'objet approprié. C'est le cas dans des SN comme *une mauvaise route*, *un mauvais chemin*. Dans ce type d'emploi, avec cette valeur sémantique, *mauvais* semble refuser la spécification par un adverbe de degré et la fonction attribut ; des phrases comme (9a-b) :

- (9) a. *C'est une très mauvaise route/C'est un très mauvais chemin*
- b. *Cette route est mauvaise/Ce chemin est mauvais*

changent radicalement la valeur de *mauvais* ; *mauvais* ne signifie plus « qui n'est pas conforme à l'objet recherché », mais signifie « qui présente des défauts ».

En revanche, cet emploi de *mauvais*, tout comme celui de son antonyme *bon*, acceptera l'anaphore avec effacement du nom, par exemple :

- (10) a. *Il y avait deux routes seulement, et il a fallu que tu prennes la mauvaise !*
- b. *De ces deux routes, laquelle est la bonne, laquelle est la mauvaise ?*
- c. *Je ne crois pas que cette route soit la bonne.*

Les quelques adjectifs cités par D. Maingueneau (1994b) présentent eux aussi des exceptions syntaxiques. L'adjectif modal *sale* paraît autoriser le degré d'intensité avec certains substantifs :

- (11) a. « [...] la vengeance idéologique d'un socialiste scientifique doté d'un sale, mais alors d'un très sale caractère. »
(Montalbán, *Avant que le millénaire nous sépare*, traduit de l'espagnol par G. Tyras, Christian Bourgois, 1999, 39)
- b. *un très sale type*
- c. *une très sale histoire*

On peut faire la même remarque pour l'adjectif *belle* dans *une belle fille*, qui, selon D. Maingueneau (1994b), exprime le caractère exemplaire du référent par rapport à sa classe.

Là aussi, la spécification par un adverbe de degré est possible :

(12) *une très belle fille*

Et, dès lors qu'on élargit la classe, les exceptions se multiplient. Par exemple, les adjectifs *jeune*, *vieux*, qui disent, dans certains emplois antéposés, depuis combien de temps les modalités d'appartenance à la classe sont remplies, acceptent le degré : degré d'intensité dans *un très vieil ami*, degré de comparaison dans l'expression superlative *mon plus vieil ami*, l'adjectif modal *jeune* acceptant pour sa part un adverbe de degré comme *tout* (*de tout jeunes mariés*).

Deux derniers exemples, repris à Blinkenberg (1933, 122), avec les adjectifs *brave* et *pauvre*, qui, eux aussi, peuvent être modifiés par un adverbe de degré et conserver le sens spécifique à leur antéposition :

- (13) a. *un si brave homme, un très brave homme*
b. *un si pauvre homme, un bien pauvre homme*

4. CONTINUUM ENTRE EMPLOIS MODAUX ET EMPLOIS QUALIFICATIFS

Tout semble ici affaire de degré et, à côté d'adjectifs qui répondent strictement aux particularités syntaxiques soulignées par Milner, d'autres adjectifs antéposés (qui semblent bien eux aussi spécifier une modalité d'appartenance à la classe) sont moins contraints syntaxiquement et partagent des propriétés syntaxiques qui relèvent de la classe des modaux et d'autres propriétés qui relèvent de la classe des adjectifs « ordinaires ». Autrement dit, à côté de cette classe (limitée) d'adjectifs antéposés qui présentent des propriétés syntaxiques spécifiques, on trouve une série de cas intermédiaires.

Ces cas intermédiaires suggèrent l'existence d'un continuum entre des emplois modaux et des emplois qualificatifs. Autre argument en faveur d'un tel continuum : les exemples de polarisation nette sont quelquefois, on le constate bien dans les listes d'adjectifs données par Blinkenberg ou par Damourette et Pichon, très limités. Pour un même adjectif, ces polarisations sémantiques concernent généralement peu de combinaisons **adjectif + nom** et **nom + adjectif**. Et « dans d'autres combinaisons, écrit Blinkenberg (1933, 51, à propos de *vrai*), il y a plus de fluctuation »³.

Prenons le cas de l'adjectif *faux* – donné par J.-C. Milner comme adjectif modal et longuement étudié par Clédat (1901-1902). Clédat distingue deux catégories de valeurs de l'adjectif *faux*.

I. Dans la première, liée à la postposition, *faux* exprime le manque de sincérité, la falsification ou le manque d'exactitude. Considérons deux exemples donnés par Clédat, *un homme faux* et *une note fausse*.

Un homme faux s'oppose nettement à *un faux homme* : dans *un homme faux*, on attribue la propriété d'être faux, c'est-à-

dire non sincère, hypocrite, à l'individu ; rien de tel dans *un faux homme*, où *faux* spécifie une modalité d'appartenance à la classe, puisque *faux* dénote que l'individu ne remplit pas les propriétés nécessaires pour être dit « homme » (*faux* exprime ainsi la non-appartenance de l'individu – **en dépit des apparences** – à la classe des hommes)⁴. On a donc une opposition sémantique nette entre *un homme faux* et *un faux homme*.

D'autre part, les propriétés syntaxiques de *faux* ne sont pas du tout les mêmes dans les deux cas. L'adjectif *faux* dans *un homme faux* accepte le degré :

- (14) a. *un homme très faux*
b. *un homme plus faux que les autres*

la fonction attribut :

- (15) *Cet homme est faux.*

la coordination à un adjectif qualificatif :

- (16) *un homme faux et malveillant.*

Alors que l'autre valeur de *faux*, celle qu'on trouve dans *un faux homme*, exclut toutes ces propriétés syntaxiques :

- (17) a. * *un très faux homme*
b. * *un plus faux homme*

- (18) * *Cet homme est faux.* (exclu pour « c'est un faux homme »)

- (19) a. * *un malveillant et faux homme*
b. * *un faux et malveillant homme*

L'autre exemple de Clédat, *une note fausse*, présente les mêmes particularités. Sémantiquement, *une note fausse* s'oppose nettement à *une fausse note* : *une note fausse* est une note « qui manque de justesse » (Clédat 1901-1902, 273), c'est une « note dont l'intonation n'est pas juste » écrit Blinkenberg (1933, 60) à propos du même exemple ; alors que dans *une fausse note*, « l'adjectif indique qu'on n'a pas donné la vraie note, telle qu'elle était écrite » (Clédat, 1901-1902, 274), une fausse note est une « note qui peut être juste en elle-même, mais qui est employée à faux (terme négatif : ce n'est pas la note qu'il fallait) » (Blinkenberg 1933, 60).

Et seule la valeur sémantique liée à la postposition de *fausse* autorise les propriétés syntaxiques des adjectifs qualificatifs. Degré de comparaison dans :

- (20) *une note plus fausse encore que les précédentes*

attribut dans :

- (21) *Cette note est fausse.*

II. La deuxième catégorie de valeurs, liée quant à elle à l'antéposition de *faux*, se subdivise chez Clédat en trois sous-catégories :

1. **manque de réalité** : *faux* « nous avertit que l'objet n'a que les apparences de l'objet exprimé par le nom qui suit » (p. 272). Aux exemples de Clédat, *fausse modestie*, *faux nom*, *faux cheveux*, on ajoutera notre *faux homme* de tout à l'heure.

3. Blinkenberg (1933, 53) insiste sur « le fait que la situation, la combinaison dans laquelle se trouve l'adjectif joue un rôle important dans le degré de fixité de sens que présente un adjectif donné ».

4. La glose « non-appartenance – en dépit des apparences – à la classe dénotée par le nom » souligne toutefois une affinité avec la valeur de falsification, le manque de sincérité qu'on trouve dans *un homme faux*.

+modal		+ qualificatif
<i>faux prêtre</i> (manque de réalité)	<i>faux bijoux</i>	<i>homme faux</i>
<i>fausse joie</i> (manque de fondement)	<i>fausse monnaie</i>	<i>caractère faux</i>
<i>faux pli</i> (objet non conforme)	<i>faux diamant</i>	(manque de sincérité, falsification)

2. **manque de fondement** : *faux* « nous avertit que l'objet exprimé par le nom n'a qu'une existence précaire parce qu'il ne repose pas sur la réalité » (p. 273). Exemples de Clédât : *fausse joie, fausse nouvelle, fausse alerte, faux bruit*.

3. **objet non conforme à ce qu'il doit être** (sens péjoratif, ajoute Clédât). Exemples de Clédât : *faux pli, faux pas, faux mouvement, faux jour*.

Dans les deux dernières sous-catégories – i.e. manque de fondement et objet non conforme à ce qu'il doit être – *faux* semble bien ne répondre à aucune des propriétés syntaxiques des adjectifs qualificatifs. En effet, *faux* exclut le degré (* *une très fausse joie/nouvelle/alerte* et * *un très faux pli/pas/mouvement/jour*) ainsi que la fonction attribut (dans *Cette joie/nouvelle est fausse, fausse* n'a plus la même valeur et * *Ce pli/pas/mouvement/jour est faux* sont des phrases inacceptables).

C'est dans la première sous-catégorie – décrite en termes de « manque de réalité » – que vont apparaître des flottements entre les deux catégories de valeurs. Comme le souligne Clédât (1901-1902, 274) : « la nuance entre le manque de réalité [valeur liée à l'antéposition] et la falsification [valeur liée à la postposition] est assez délicate : ainsi hésite-t-on par exemple entre *diamant faux* et *faux diamant*. D'ailleurs un diamant faux (falsifié) est en même temps un faux diamant, puisque ce n'est pas vraiment du diamant. » Blinkenberg (1933, 59-60) souligne pareillement le flottement entre : *bijoux faux* et *faux bijoux, perle fausse* et *fausse perle, signature fausse* et *fausse signature, monnaie fausse* et *fausse monnaie*⁵.

Outre le cas de l'adjectif *faux*, l'étude de Blinkenberg laisse apparaître de nombreux cas de flottement à côté des cas de polarisation nette. Ces flottements, ces nuances intermédiaires argumentent en faveur d'un continuum allant d'un pôle + modal vers un pôle + qualificatif. Les combinaisons se situant au pôle + modal ne connaîtront que l'antéposition et refuseront sans doute tous les critères évoqués par J.-C. Milner, les combinaisons se situant au pôle opposé permettront, quant à elles, la postposition (sans nécessairement exclure l'antéposition) et répondront généralement à tous les critères qui définissent les adjectifs qualificatifs. Mais d'autres combinaisons, partageant des propriétés

syntactiques et/ou sémantiques des deux extrêmes se situeront entre ces deux pôles.

Si l'on reprend le cas de l'adjectif *faux*, on pourrait représenter les différentes valeurs distinguées par Clédât de la manière illustrée dans l'encadré ci-dessus.

Dans la valeur intermédiaire, illustrée par *faux bijoux, fausse monnaie, faux diamant*, il semble qu'il y ait à la fois attribution d'une propriété (à la manière d'un adjectif qualificatif) et modalisation d'appartenance à la classe, ici non-appartenance à la classe dénotée par le nom (à la manière des adjectifs modaux). Et, d'un point de vue syntaxique :

– la fonction attribut ne paraît pas exclue :

- (22) a. *Ces bijoux sont faux.*
b. *Ce diamant est faux.*

c'est-à-dire qu'elle ne paraît pas modifier la valeur de *faux* qu'on trouve dans *faux bijoux, faux diamants*, surtout avec une nominalisation du type :

- (23) a. *Ces bijoux sont des faux.*
b. *Ce diamant est un faux.*

– l'anaphore avec effacement du nom est possible :

- (24) *Il déposa les faux diamants à côté des vrais : il était difficile de distinguer les vrais des faux.*

– enfin la postposition de *faux* ne modifie pas radicalement le sens de l'adjectif ; la nuance est difficile à percevoir entre *des bijoux faux* et *de faux bijoux*.

Je terminerai avec un autre adjectif, l'adjectif *beau*. Cet adjectif connaît des exemples de polarisation nette, notamment lorsque *beau* antéposé est réduit à une valeur intensive comme dans *un beau salaud, une belle fripouille, une belle ordure*. Dans ces cas-là, antéposition et postposition manifestent deux valeurs très différentes de *beau* : valeur intensive donc en antéposition, attribution de la propriété « caractérisé par la beauté » en postposition. *Un salaud beau* ou *une fripouille belle* sont, en effet, un salaud ou une fripouille caractérisés par leur beauté physique.

Dans son emploi intensif, *beau* répondra à tous les critères syntaxiques distingués par Milner, c'est-à-dire qu'il refusera le degré, la fonction attribut, la coordination à un adjectif qualificatif et l'anaphore par effacement du nom. On a donc là un emploi de *beau* qui se situera au pôle + modal du continuum : d'une part, il partage toutes les propriétés syntaxiques caractéristiques des modaux ; d'autre part, il précise une modalité d'appartenance à la classe dénotée par le nom, puisqu'il spécifie que le référent en remplit pleinement et « bellement » (c'est-à-dire sans modération, beaucoup, à un haut degré) les propriétés.

5. À ces remarques sur le flottement qui peut exister entre les deux catégories de valeurs manque de réalité (liée à l'antéposition) et falsification (liée à la postposition), on peut en ajouter une autre concernant l'exemple *un homme faux* : *un homme faux* qui s'oppose nettement, on l'a vu, à *un faux homme* se laissera pourtant paraphraser par *un faux jeton, un faux cul, un faux derche*, locutions dans lesquelles *faux* est alors antéposé.

L'exemple souvent choisi par les grammairiens pour souligner la différence entre la postposition et l'antéposition de *beau* ne manifeste pas des différences sémantiques aussi radicales, et l'emploi antéposé de *beau* ne paraît pas « aussi modal » que son emploi antéposé dans *un beau salaud*.

La Grammaire d'aujourd'hui (p. 38) oppose ainsi, on l'a vu, *une belle femme*, « femme en qui la féminité est belle » (qualification du contenu notionnel) et *une femme belle*, « belle sans référence spécifique à son statut de femme » (qualification du référent).

Damourette et Pichon (1911-1940, tome 2, 45) distinguent aussi *un bel homme*, *une belle femme*, « gens bien faits, de belle prestance », et *un homme beau*, *une femme belle*, « gens qui ont de la beauté d'une manière générale ».

Enfin, selon D. Maingueneau (1994b, 79), l'adjectif antéposé *belle* (intégré parmi ces pseudo-adjectifs que D. Maingueneau appelle « adjectifs antéposés ») exprimera « le caractère exemplaire du référent par rapport à sa classe » dans un SN comme *une belle fille*. *Une belle fille*, ajoute-t-il, indique que la fille en question correspond « au modèle de la notion de "fille". »

Cela dit, même si les expressions ne sont pas synonymes, *une belle femme* est, à l'instar d'*une femme belle*, caractérisée par une forme de beauté et il y a des recouvrements entre ce qui fait la beauté d'un être humain, d'une **personne** en général (pour prendre des hyperonymes du nom de surface) et ce qui fait la beauté d'une femme en particulier. *Une belle femme* risque fort d'être aussi *une femme belle*, ce qui, évidemment, n'est le cas d'*un beau salaud*, qui peut fort bien être physiquement très laid.

Le cas de l'adjectif *beau* dans ces combinaisons est à relier à un phénomène plus général. Avec des noms humains, beaucoup d'adjectifs ont tendance à perdre leur valeur modale lorsqu'ils modifient des termes généraux comme *homme*, *femme*, *individu*... Ces adjectifs auront une valeur strictement modale devant des noms spécifiques (des noms de métier, des noms de parenté), valeur qu'ils perdront devant des termes généraux. Un exemple, extrait d'une nouvelle de Balzac, avec l'adjectif *détestable* :

(25) « *Ce détestable artiste était un excellent citoyen* »
(Balzac, *Pierre Grassou*, dans *Le Chef-d'œuvre inconnu et autres nouvelles*, Folio, Gallimard, 1994, 285)

Ici *détestable* opère nettement une qualification du contenu notionnel du nom *artiste* : Pierre Grassou est détestable comme artiste, en tant qu'artiste ; c'est un très mauvais peintre, mais pas du tout une personne détestable (il a, au contraire, un caractère loyal et doux, il a même « un cœur d'or », cf. p. 295). *Détestable artiste* s'oppose clairement ici à *artiste détestable*. La différence de sens n'est plus aussi manifeste entre *détestable personne / individu* et *personne / individu détestable*. On peut faire exactement les mêmes remarques pour *méchant/mauvais écrivain*, qui se distingue nettement de *écrivain méchant/mauvais*, qu'on opposera à *méchant/mauvais homme*, qui ne se distingue guère d'*homme méchant/mauvais*.

D'autre part, d'un point de vue syntaxique, *beau* dans *une belle femme* ne se comportera pas comme *beau* dans *un beau salaud*. En effet, dans ces syntagmes, *beau* va accepter le degré d'intensité, sans pour autant changer de valeur (*une très belle femme*, *un très bel homme*)⁶ et la coordination à un adjectif qualificatif (*une grande et belle femme*). En revanche, en position d'attribut, e.g. *cette femme est belle*, c'est de nouveau une caractérisation générale de l'individu, sans référence spécifique à sa féminité, qu'opère l'adjectif *beau*.

Les quelques emplois de *beau* qu'on vient d'évoquer se situeront à divers points du continuum :

+ modal		+ qualificatif
<i>beau salaud</i>	<i>bel homme</i> <i>belle femme</i> <i>belle fille</i>	<i>salaud beau</i> <i>homme beau</i>

On a donc avec *faux* et *beau* deux adjectifs qui permettent de soutenir l'existence d'un continuum entre l'emploi modal et l'emploi qualificatif de certains adjectifs. Deux exemples, c'est évidemment bien peu pour une conclusion générale sur ce continuum, mais les listes d'adjectifs de Blinkenberg ou encore celles de Damourette et Pichon laissent apparaître de nombreux cas de flottement, qui conduisent à penser qu'on peut très bien multiplier ce genre d'exemples.

Mathilde SALLES
Université de Caen

BIBLIOGRAPHIE

- Arrivé, M., Gadet, F. et Galmiche, M. (1986), *La Grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.
- Benveniste, E. (1974), *Problèmes de linguistique générale 2* (chapitre VIII, « Mécanismes de transposition »), Paris, Gallimard.
- Blinkenberg, A. (1933), *L'ordre des mots en français moderne*, 2, København, Levin & Munksgaard.
- Claudé, P. (1981), « La relation adjectif-nom (en français et en anglais) », *L'Information grammaticale*, n° 11, 11-18.
- Clédat, L. (1901-1902), « La place de l'adjectif en français », *Revue de philologie française et de littérature*, n° 15, 241-276.
- Damourette, J. et Pichon, E. (1911-1940), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, tome deuxième, Paris, D'Artrey.
- Maingueneau, D. (1994a), *Précis de grammaire pour les concours*, 2^e édition, Paris, Dunod.
- Maingueneau, D. (1994b), *Syntaxe du français*, Paris, Hachette.
- Milner, J.-C. (1967), « Esquisse à propos d'une classe limitée d'adjectifs en français moderne », *M.I.T. Quarterly Progress Report*, 84, Research Laboratory of Electronic, 275-285.
- Slakta, D. (1980), *Sémiologie et grammaire de texte*, Thèse de doctorat d'État, Paris X, Nanterre.
- Waugh, L. (1976), « The semantics and paradigmatics of word order », *Language*, vol. 52, n° 1, 82-107.

6. Le degré de comparaison, par exemple *une plus belle femme*, *une moins belle femme*, restitue peut-être à l'adjectif *belle* une qualification plus générale de l'individu, comparable à celle de l'adjectif postposé. Le comparatif serait possible, sans modifier la valeur de *belle* dans *Elle est plus/moins « belle femme »* que sa sœur, avec *belle femme* en quelque sorte adjectivé.